

Présentation interface Paie à Façon-Sifac (via Harpège)

Sites RCE - Sifac

Séminaire du 21 septembre 2009

● Introduction

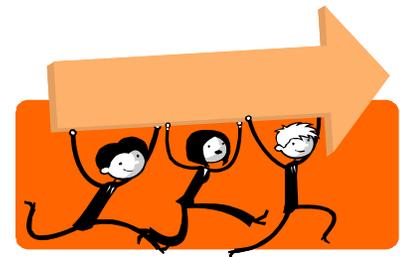
● Interface Harpège-Sifac :

- Fonctionnement,
- Pré-requis,
- Contrôles pré intégration (Harpège-Sifac)

● Interface

● Contrôles fonctionnels post intégration (Sifac)

● Conclusion



Objectifs :

- Comprendre le fonctionnement l'interface Paie à Façon (via Harpège) - Sifac
- Pouvoir effectuer les différentes opérations de déversement de l'interface Paie à Façon dans Sifac (traitement du KX à partir d'Harpège)

Rappel :

A partir de janvier 2010, la totalité des rémunérations devra être basculée en paye à façon.

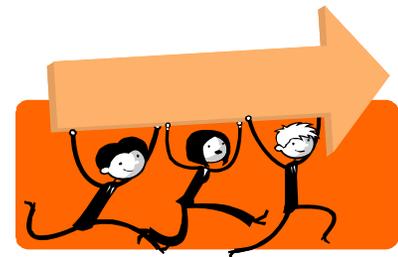
Communications déjà faites en ligne sur le site de l'Amue

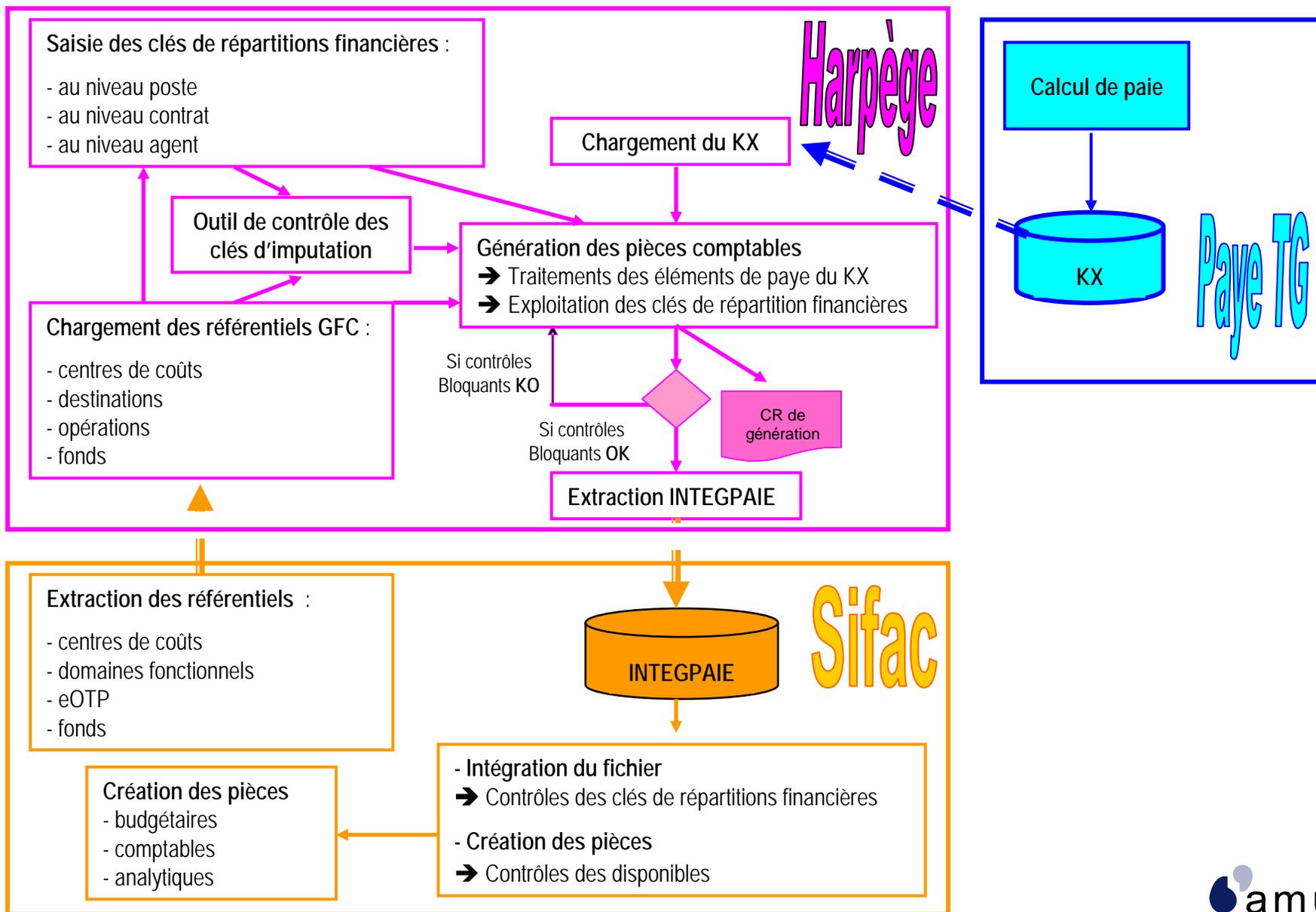
- Paye à façon > solution cible de déversement entre Harpège et Sifac
 - Préconisations Harpège
(Dossier: [Ressources-humaines / harpege/actualites/Preconisations_HARPEGE.pdf](#))
- Harpège : point sur les chantiers en cours
 - Note de présentation de la solution Paye à façon
(Dossier: [Ressources-humaines/harpege/actualites/PresentationPafCible.pdf](#))
 - Note de cadrage solution PAF
(Dossier: [Ressources-humaines/harpege/actualites/NoteCadragePAF_cible.pdf](#))
- Intégration Paye à façon-Sifac > solution cible 2010
 - Préconisations Sifac
(Dossier: [Finances/nabuco/actualites/Preconisations_SIFAC.pdf](#))

Harpège

sifac
ue

- Introduction
- Interface Harpège-Sifac :
 - Fonctionnement,
 - Pré-requis,
 - Contrôles pré intégration (Harpège-Sifac)
- Interface
- Contrôles fonctionnels post intégration (Sifac)
- Conclusion





- Paie-à-façon - Sifac

Harpege

Sifac

Pas d'engagement

INTEGPAIE*.csv

FACTURES
AVOIRS

ECRITURES
PRISE EN CHARGE

Pas d'écriture de paiement

Pas d'écriture de régularisation

- Extraction des référentiels Sifac



- Récupération des référentiels Sifac



- Saisie des imputations financières sur les postes, contrats et agents
- Contrôle de masse
- Chargement KX
- Génération d'un fichier (INTEGPAIE*.csv) contenant les informations permettant de créer :
 - factures, avoirs faits dans un flux dépenses,



- Récupération du fichier sur le serveur Harpège
- Intégration des :
 - factures, avoirs faits dans un flux normal ordonnateur,



Quotidiennement :

- Extraction du référentiel Sifac :

- Centre de coûts
- Domaine fonctionnel
- eOTP
- Fonds

A 3D, stylized logo for 'sifac' in orange and yellow, tilted at an angle.

- Intégration du référentiel Sifac :

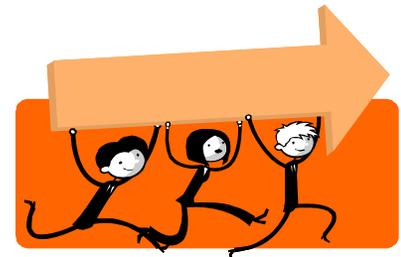
- Centre de coûts
- Domaine fonctionnel
- eOTP
- Fonds

A 3D, stylized logo for 'Harpège' in pink and blue, tilted at an angle.
amue

- Saisie des clés d'imputations de répartition :
 - de la rémunération principale au niveau poste ou contrat
 - des rémunérations spécifiques au niveau agent
- Contrôle en masse des données saisies
- Chargement du KX
- Génération du fichier (INTEGPAIE*.csv)

- Récupération du fichier INTEGPAIE*.csv sur le serveur Harpège
- Intégration des :
 - factures,
 - avoirsfaits dans un flux normal ordonnateur

- Introduction
- Interface Harpège-Sifac :
 - Fonctionnement,
 - Pré-requis,
 - Contrôles pré intégration (Harpège-Sifac)
- Interface
- Contrôles fonctionnels post intégration (Sifac)
- Conclusion



● Pré requis

- Présence des données agent
- Paramétrage de l'outil
- Présence des référentiels

1- Présence des données agent :

- Tous les agents payés doivent être présent dans Harpège
- Tous les agents doivent avoir un numéro INSEE
 - Aide à la fiabilisation des données => séminaire les 1^{er} et 2 Octobre

2- Paramétrage de l'outil :

- Définir les emplacements des différents fichiers nécessaires à l'outil de déversement
- Saisir les paramètres Sifac nécessaires au déversement

3- Présence des référentiels

- Les référentiels sont nécessaires à la saisie des clés de répartition de ventilation
- Ils sont importés quotidiennement afin que les informations saisies dans Harpège correspondent à celles de Sifac.

- **Chargement du plan de comptes RCE intégrant la nouvelle M9.3**

Mode opératoire disponible sur l'espace-sifac :
<https://espace-sifac.amue.fr/>

Répertoire :

Documentation

SIFAC/01_Fonctionnel/02_Budget/02_Documents_Utilisateurs/07 RCE

SIFAC-MOP-CPT-Plan-de-comptes-RCE-V1.1.doc

La solution cible PàF pour l'année 2010 permettra, via Harpège, de générer un fichier aux normes attendues par Sifac.

Tous les axes d'imputation financière seront pris en compte :

- Comptes de comptabilité générale émanant du KX
- Centre(s) de coût (saisi(s) dans Harpège)
- Domaine(s) fonctionnel(s) (saisi(s) dans Harpège)
- Programme(s) de financement (eotp saisi(s) dans Harpège)
- Fonds (saisi(s) dans Harpège)

La mise en œuvre des RCE conduit nécessairement à une réflexion stratégique sur la modélisation des structures dans Sifac.
A ce titre se posent notamment les questions suivantes :

- **A quels niveaux de la structure budgétaire confie-t-on la gestion des crédits de personnel :**
 - Totalemment en central ?
 - Selon le type de rémunérations, en central et par les composantes ?
 - Totalemment par les composantes ?
- **Où positionne-t-on les crédits de personnel:**
 - par composantes ?
 - en central ?
- **Quels contrôles budgétaires veut-on appliquer, notamment sur la paie ?**
- **Quel suivi analytique souhaite-t-on mettre en place ?**

Pour répondre à ces questions, plusieurs choix de modélisations de la structure pour prendre en compte la PàF dans votre établissement sont à votre disposition :

1. Positionnement des crédits au niveau 1
2. Positionnement des crédits sur une UB spécifique paye
3. Positionnement des crédits au niveau de chaque unité budgétaire
4. Positionnement des crédits au sein de chaque unité budgétaire.

Il vous faudra opter pour une de ces solutions dès le démarrage de votre budget 2010.

Vous retrouverez ces slides dans la communication
Intégration Paye à façon-Sifac > solution cible 2010

Préconisations Sifac

(Dossier: [Finances/nabuco/actualites/Preconisations_SIFAC.pdf](#))

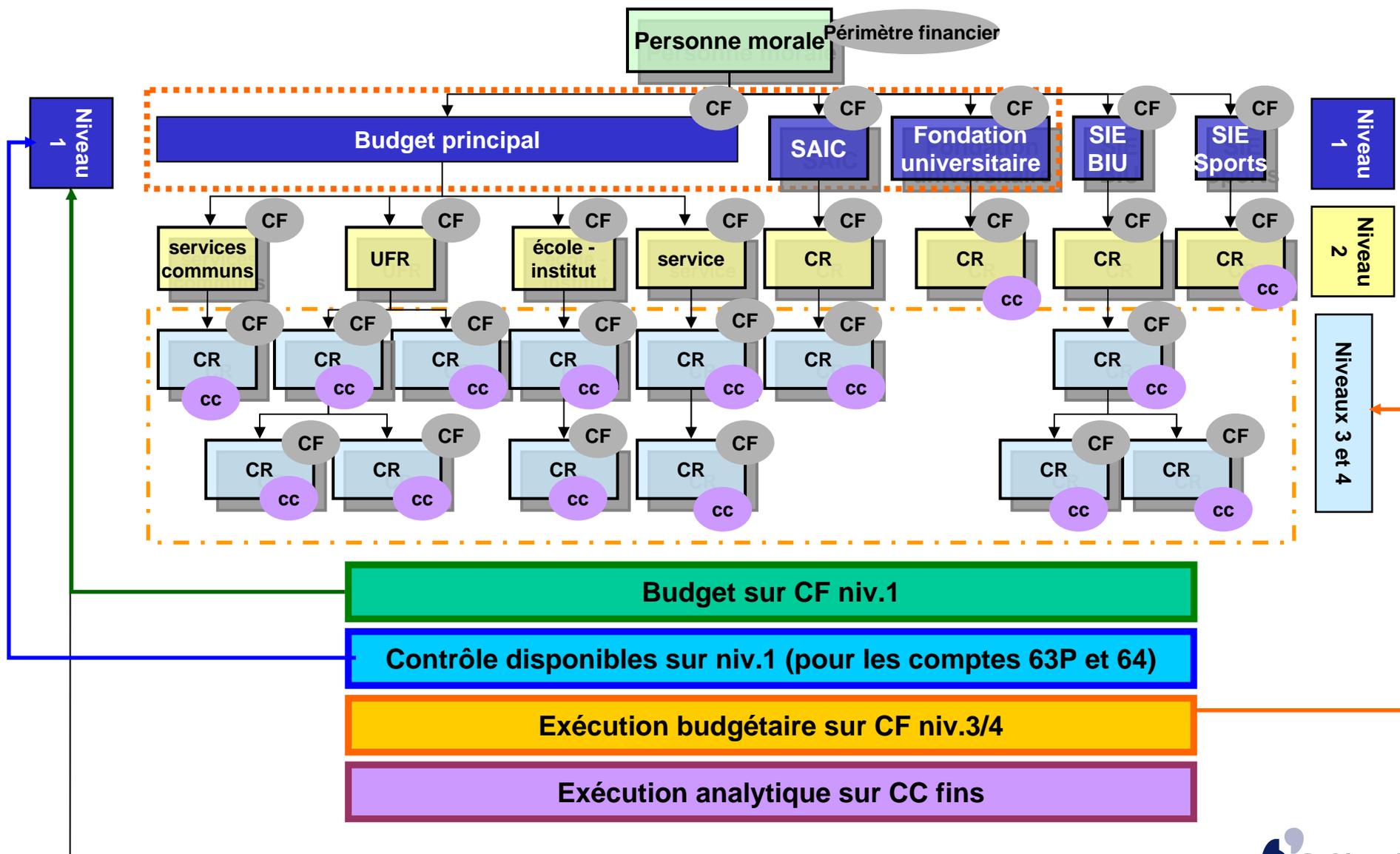
Pour plus de renseignements sur ces différentes options par rapport à la modélisation de votre établissement, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

sifac.deploiement@amue.fr

Pour ce qui est de la paie au titre des opérations (modélisées via les eOTP dans Sifac), la paie sera gérée de la façon suivante quelle que soit la modélisation choisie.

- le budget de l'opération sera positionné sur le programme de financement,
- le contrôle budgétaire se fera en fonction du paramétrage établi lors de la création du programme de financement,
- les exécutions budgétaire et analytique se feront sur l'eOTP dérivant le programme de financement

Positionnement des crédits au niveau 1



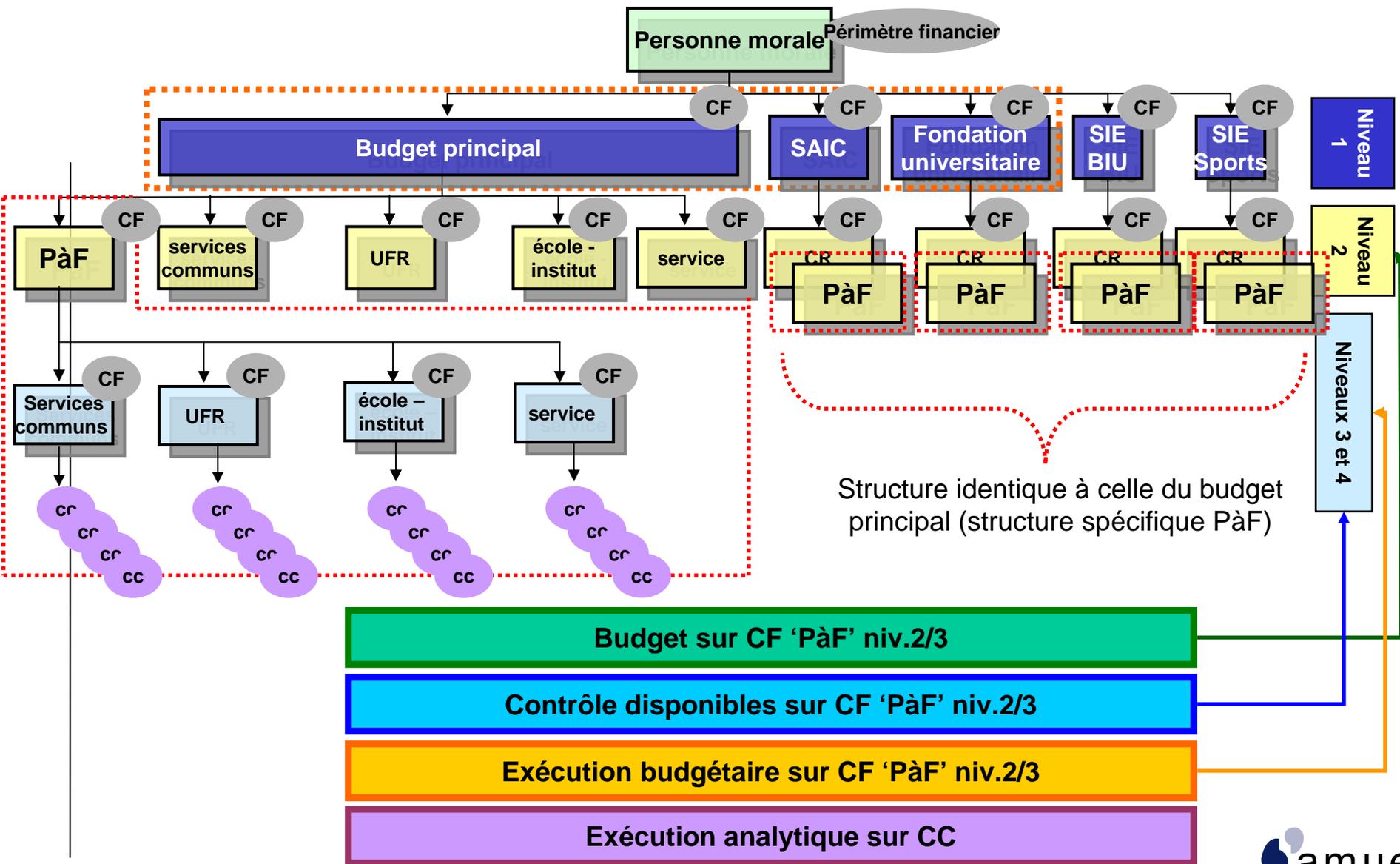
Solution centralisant la gestion de la masse de personnel au niveau 1, ce qui correspond à l'approche préconisée par l'IGAENR et les Ministères aux établissements qui souhaitent se doter d'un maximum de marges de manœuvre dans le cadre de l'autonomie nouvelle.

Elle présente les avantages pratiques suivants :

- Mise en place du budget et contrôles des disponibles budgétaires facilités
- Intégration de la paie simplifiée (moins de risque de blocages pour disponibles budgétaires insuffisants)
- Suivi exécution budgétaire et analytique fin.

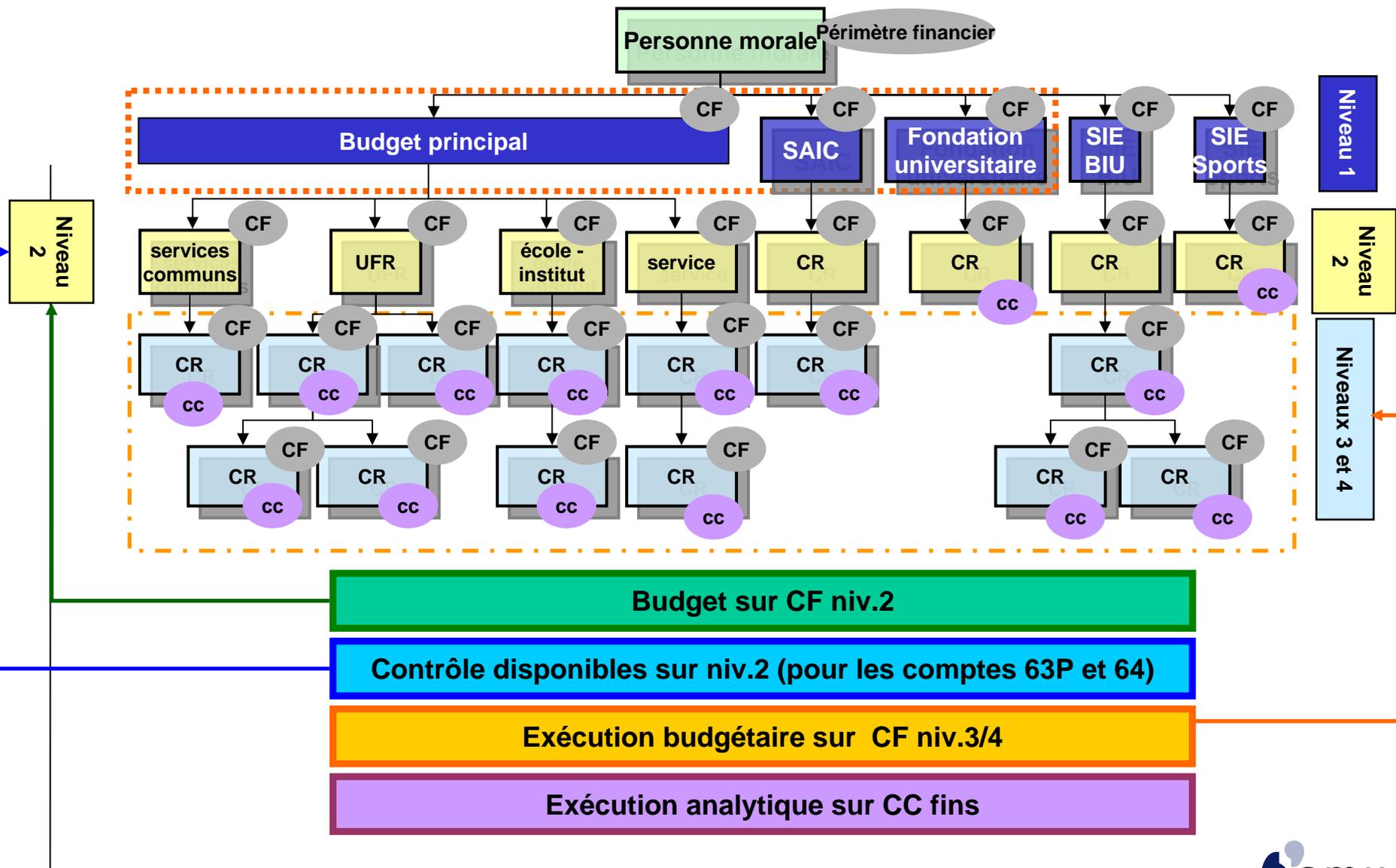
→ **Personnalisation paramétrage Sifac** : Ce choix engendrera une personnalisation du paramétrage des contrôles de disponibles dans Sifac au niveau 1 pour la masse de personnel

Positionnement des crédits sur une UB spécifique paie



- Gestion globalisée et centralisée
- Mise en place du budget et intégration facilitée
- Notion globale de la masse salariale à gérer en amont (simulation) pour éviter la « cannibalisation » des crédits de paie entre composantes
- Nécessité de faire des groupes de centres de coûts
 - Groupe de CC masse salariale pour avoir un volume personnel par UB notamment
 - Groupe de CC masse salariale + CC structure pour avoir des coûts complets
- Maintenance de la structure en double (classique + miroir pour l'UB « personnel »)
Tout nouveau centre de coût créé dans la structure devra être aussi créé dans l'UB « personnel » et intégré aux groupes de centres de coût.

Positionnement des crédits au niveau de chaque UB



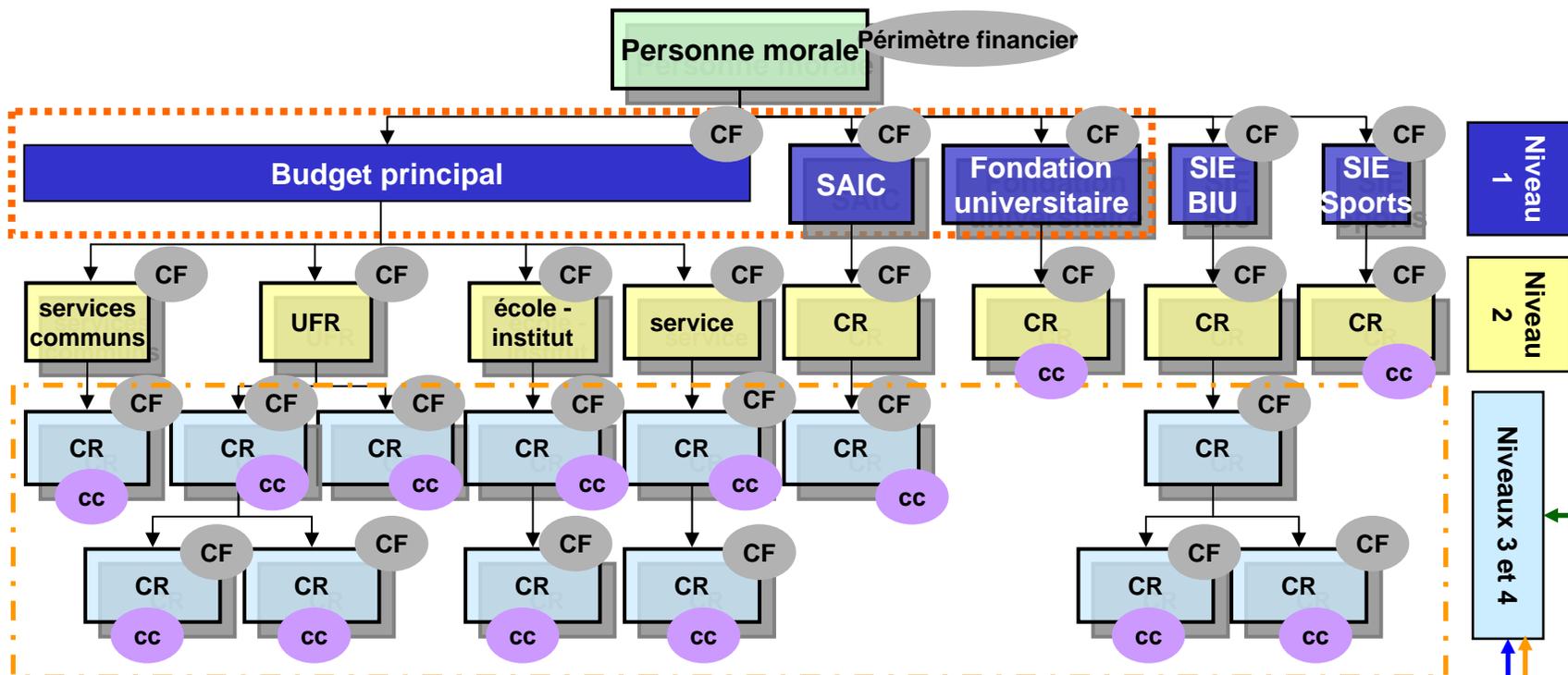
Solution centralisant la gestion de la masse de personnel au niveau des UB.

- Mise en place du budget à découper par niveau 2
→ nécessite une préparation budgétaire correspondante
- Suivi exécution budgétaire et analytique fin
- Contrôles budgétaires plus contraignants que la solution précédente

→ **Personnalisation paramétrage Sifac :**

Ce choix engendrera une personnalisation du paramétrage des contrôles de disponibles dans Sifac au niveau 2 pour la masse de personnel

Positionnement des crédits au sein de chaque UB



Budget sur CF niv.3/4

Contrôle disponibles sur CF niv.3/4

Exécution budgétaire sur CF niv.3/4

Exécution analytique sur CC fins

Solution reprenant le **fonctionnement actuel de la paie sur budget propre.**

Contraintes actuelles démultipliées :

- La définition du montant des crédits à positionner sur la structure appropriée : nécessite une analyse poussée des fichiers KX des années précédentes pour avoir un découpage des crédits par structure au plus juste
- Les contrôles budgétaires doivent être définis de façon très précise car toute erreur pourrait entraîner le dépassement des crédits ;
- L'intégration dans Sifac se révélera très contraignante compte tenu des niveaux de budgétisation et de suivi détaillés (tout écart sur un des éléments de l'arborescence détaillé nécessitera autant de rectifications).

Si cette solution permet certainement d'identifier des responsabilités internes et d'alimenter ainsi le dialogue de gestion, elle soulève :

- d'une part, les difficultés de gestion qui y sont nécessairement associées (multiplication des probabilités que les crédits - précisément ouverts - ne soient pas disponibles le moment venu, ce qui bloque logiquement la dépense de paye) ;
- d'autre part, des objections au regard de l'exposé des motifs qui a conduit à la réforme que sont les RCE

Le choix de modélisation est corrélé à la mise en place des contrôles des disponibles issues des dispositions réglementaires propres aux RCE.

En résumé, ces contrôles sont les suivants :

- **Contrôle réglementaire** unique sur le montant global de chacune des trois enveloppes (personnel, fonctionnement, investissement) et positionné au niveau 1 de l'établissement pour chacun des budgets (principal, annexe, fondation, service inter établissements) ;
- **Contrôles dits optionnels** pour tous les autres niveaux : 2, 3 et 4. Les contrôles optionnels sont à positionner par chaque établissement comme il le souhaite. Les choix possibles sont : contrôle enveloppe du centre financier, contrôles des masses au sein du centre financier ou aucun contrôle.

Sujet abordé lors « Sifac - Séminaire de présentation de la solution Sifac RCE » du 05/10/2009

1- Paramétrage de la représentation décimale des données utilisateur



IMPERATIF : Représentation décimale de l'utilisateur identique pour chaque étape de l'interface.

→ via le menu

« **Système** »

« **Valeurs Utilisateur** »

« **Données Utilisateur** », onglet « **Constantes** »

Positionner la représentation décimale suivante **1,234,567.89** et sauvegarder.
La prise en compte de ce format sera effective lors de votre prochaine connexion.

- **ZSIFACFITR_PAIE**

Mise à jour table des Organismes Sociaux n'est pas à effectuer dans le cadre de cette interface

Menu de Gestion de l'Interface de Paie

①

Paramétrage

Mise à jour table Codes Collectivités

②

Mise à jour table Organismes Sociaux

③

Automate de récupération fichier Paie

④

Intégration dans SIFAC

⑤

Etat des besoins en disponibles

⑥

Synthèse Dossiers Batch Input

⑦

Affichage Table Suivi Flux Paie

⑧

Affichage log erreurs

1- Mise à jour de la table des Codes Collectivités

→ Créer les données propres à chaque établissement via le premier bouton de **ZSIFACFITR_PAIE**

Mise à jour table Codes Collectivités

A chaque établissement KX, associer :

- Un périmètre analytique ⇔ établissement en tant qu'entité juridique
- Un fournisseur de paie générique ⇔ fournisseur paie-à-façon
- Nombre de caractères communs aux eOTP et Programmes de Financement
- PAF ⇔ **à cocher uniquement dans le cadre de l'interface Harpège-Sifac**
- FTP ⇔ utilisation du protocole FTP pour la récupération des fichiers

Remarque : Pour un mandant Sifac multi-établissements, créer autant de codes collectivités Paie-à-façon avec son fournisseur Paie-à-façon que d'établissements

1- Mise à jour de la table des Codes Collectivités

Exemple :

Modifier vue "Interface Astre : Transco code collect/périmètre analyti

 Nouvelles entrées      

Interface Astre : Transco code collect/périmètre analytique

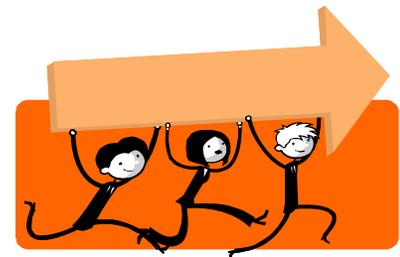
	Code Coll	PéAn	Fournisseur	NbCar	PAF	FTP	
	842	Z200	PAF0000001	8	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	844	Z100	PAF	10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Remarque : Une nouvelle colonne va être ajoutée afin de renseigner le périmètre financier

2- Création du fournisseur Paie-à-façon :

- Groupe de compte Z010
- Codification « PAF » suivi de 7 caractères maximum
 - **Vue mandant :**
 - Nom et Adresse
 - Pas de coordonnée bancaire
 - **Vue société :**
 - Compte collectif : 47281000
 - Pas de Condition et Mode de paiement

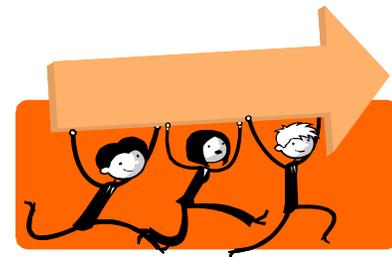
- Introduction
- Interface Harpège-Sifac :
 - Fonctionnement,
 - Pré-requis,
 - **Contrôles pré intégration (Harpège-Sifac)**
- Interface
- Contrôles fonctionnels post intégration (Sifac)
- Conclusion



- Contrôles avant génération du fichier
 - Vérifier que les référentiels (Sifac) ont été récemment importés

- Contrôles après génération du fichier
 - Vérifier le compte rendu de génération du fichier INTEGPAIE
 - Transmettre au service financier le compte-rendu pour analyse des indicateurs (type de pièce et montant cumulé)

- Introduction
- Interface Harpège-Sifac :
 - Fonctionnement,
 - Pré-requis,
 - Contrôles pré intégration (Harpège-Sifac)
- Interface
- Contrôles fonctionnels post intégration (Sifac)
- Conclusion



- Le paramétrage général
 - Dans le module administration
 - Deux onglets :
 - Général : paramètres de l'outil de déversement
 - Import référentiel : paramètres du traitement d'import

- L'onglet « Général » permet de définir :
 - L'emplacements des fichiers KX et INTEGPAIE
 - L'utilisation ou non de l'outil de déversement
 - Si utilisation => choix du mode de déversement
 - Détaillé « non permissif » (par défaut)
 - Détaillé « permissif »
 - Mode de déversement simplifié

Général

Import référentiel

Emplacement fichiers

Veillez insérer les chemins où les fichiers d'interface de l'outil de déversement de la PAF en GFC seront récupérés ou créés. Attention ces chemins devront être définis auparavant.

Le format doit être : /répertoire1/répertoire2/etc.

Emplacement des fichiers de paye :

Ecriture des fichiers de déversement en GFC :

Type de déversement

Utilisation de l'outil de déversement :

- Non
- Oui, selon le mode de déversement suivant :
 - Mode de déversement détaillé (déversement uniquement sur les clés d'imputation saisies)
 - Mode de déversement détaillé permissif (déversement sur les clés d'imputation saisies sinon sur le centre de coût et destination unique)
 - Mode de déversement simplifié (déversement sur le centre de coût et destination unique)

- L'onglet « Import référentiel » contenant :
 - L'emplacement des fichiers des référentiels SIFAC
Rappel : le dépôt des fichiers est automatique
→ l'administrateur doit faire coïncider le paramétrage du répertoire dans les deux outils.
 - Les jours et heure d'import automatique des 4 fichiers du référentiel .

Général
Import référentiels

Emplacement fichiers d'import des référentiels

Veillez insérer les chemins où les fichiers d'import des référentiels seront récupérés.
Attention ces chemins devront être définis auparavant. Le format doit être : /répertoire1/répertoire2/etc.

Emplacement des fichiers de référentiel GFC :

Lancement de l'import automatique des référentiels

	Heure de lancement de l'import
<input checked="" type="checkbox"/> Lundi	<input style="width: 150px; height: 20px;" type="text" value="HEURE_LUNDI"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Mardi	<input style="width: 150px; height: 20px;" type="text" value="HEURE_MARDI"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Mercredi	<input style="width: 150px; height: 20px;" type="text" value="HEURE_MERCREDI"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Jeudi	<input style="width: 150px; height: 20px;" type="text" value="HEURE_JEUDI"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Vendredi	<input style="width: 150px; height: 20px;" type="text" value="HEURE_VENDREDI"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Samedi	<input style="width: 150px; height: 20px;" type="text" value="HEURE_SAMEDI"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Dimanche	<input style="width: 150px; height: 20px;" type="text" value="HEURE_DIMANCHE"/>

- Les données des référentiels importés pourront être consultés dans l'outil de déversement
 - Le gestionnaire peut vérifier :
 - Les données des référentiels SIFAC
 - Les dates d'import (Harpège) / export (SIFAC)
 - Quatre onglets distincts :
 - Centres de coûts
 - Destinations (domaines fonctionnels)
 - Opérations (eOTP)
 - Fonds

● Onglet Destinations

Centres de coût |
 Destinations |
 Opérations |
 Fonds

Référentiel des destinations importés

Date d'export de GFC : Date d'import dans Harpège :

Contenu du référentiel des destinations

Code destination	Libellé	Date début validité	Date fin validité

● Onglet Opérations

Centres de coût
Destinations
Opérations
Fonds

Référentiel des opérations spécifiques importés

Date d'export de GFC : Date d'import dans Harpège :

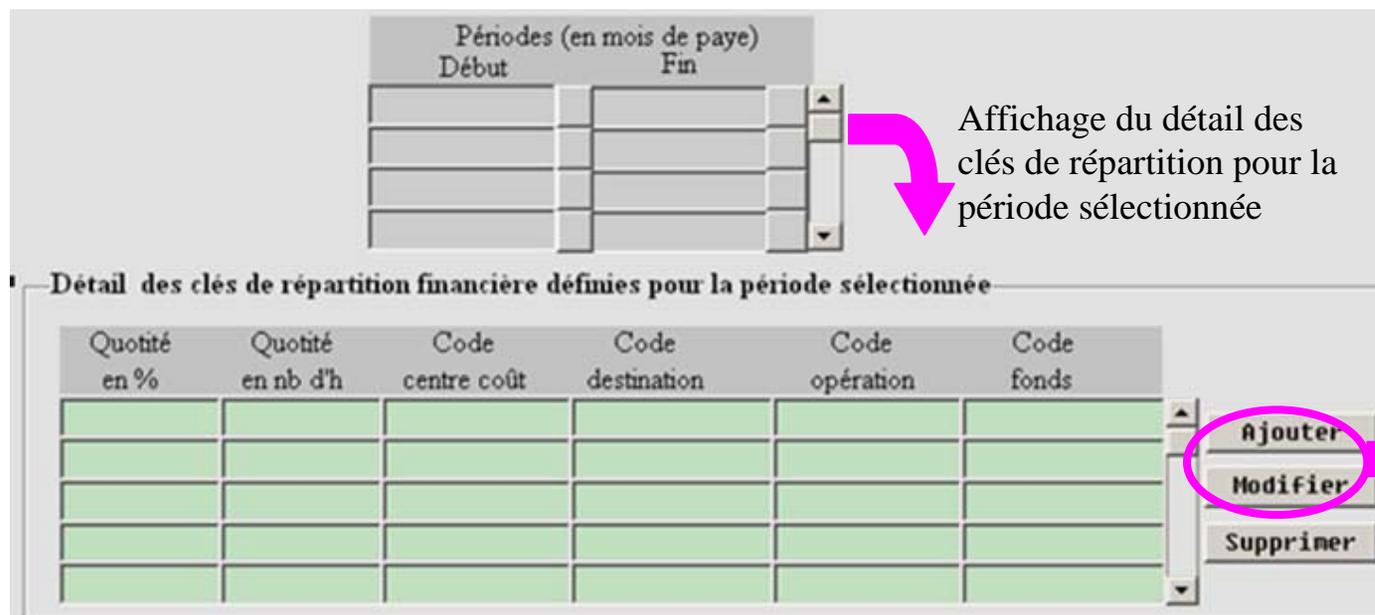
Contenu du référentiel des opérations spécifiques

Code opération	Libellé	Date début validité	Date fin validité	Code centre coût dérivé	Code destination dérivée	Code centre profit

- Imputations de la rémunération principale :
 - La saisie des clés de répartition financière s'effectue au niveau
 - Poste (budget propre ou budget Etat)
 - Contrat
 - lors du processus de recrutement (suite au dialogue avec le recruteur et le service des finances)

- Imputations des rémunérations spécifiques :
 - La saisie des clés de répartition financière s'effectue au niveau de l'agent
 - Permet notamment de saisir les clés d'imputations des rémunérations accessoires (heures complémentaires, vacances) perçues par certains agents

- Ecran permettant de définir et consulter les périodes d'imputation et clés de répartition associées au niveau poste et contrat (via un onglet imputation)



Périodes (en mois de paye)

Début	Fin

Affichage du détail des clés de répartition pour la période sélectionnée

Détail des clés de répartition financière définies pour la période sélectionnée

Quotité en %	Quotité en nb d'h	Code centre coût	Code destination	Code opération	Code fonds

Ajouter
Modifier
Supprimer

Bascule vers la fenêtre de saisie du détail

- Ecran permettant de définir et consulter les périodes d'imputation et clés de répartition au niveau agent (« Imputations spécifiques » dans menu Agent)

N° : Nom : Né(e) :

Type de rémunération spécifique		Périodes (en mois de paye)			
Cpte M9.3	libellé	Début		Fin	

Détail des clés de répartition définies pour la période sélectionnée

Quotité en %	Quotité en nb d'h	Code centre coût	Code destination	Code eOTPN	Code fonds

Ajouter
Modifier
Supprimer

Bascule vers la
fenêtre de
saisie du détail

- Les règles de gestion principales
 - Au niveau Poste, Contrat et agent
 - Saisie en mois de paye des périodes d'imputation
 - Pas de chevauchement pour les périodes
 - Somme des quotités saisies doit être égale à 100%
 - Les quotités saisies en nombre d'heures sont traduites en pourcentage en fonction des saisies de quotité en % déjà effectués.
 - Au niveau Agent
 - Saisie des clés par type de rémunération spécifique et période d'imputation

- Liste des rémunérations spécifiques dans la nomenclature M93

N° de Compte	Libellé court du compte M93	Témoin de rémunération spécifique
64112110	Cours complémentaires titulaire	OUI
64112120	Cours complémentaires non-titulaire	OUI
64112200	Monitorat, tutorat	OUI
64112300	Vacations administratives et techniques	OUI
64112800	Autres rémunérations accessoires	OUI
64131100	Indem. d'adm. et de technicité	OUI
64131200	Indem. forfaitaires pour travaux suppl.	OUI
64131300	Primes de fonction (trait. de l'info.)	OUI
64131400	PPRS (Prime Particip. Rech. Scient.)	OUI
64131500	Indem. Spécif. (pers. de bibliothèque)	OUI
64131800	Autres primes des pers. non-enseignants	OUI
64132200	PRP (Primes Responsibilités Pédagogiques)	OUI
64132300	PCA (Primes de charges administratives)	OUI
64132400	PEDR (prime d'encad. doct. et de rech.)	OUI
64143100	Indem. relatives à la form. continue	OUI
64143200	Indem. relatives aux contrats de rech.	OUI
64143800	Autres indem. (contrats et conv.)	OUI
64144000	Indem. de jurys d'ens. et de concours	OUI
64146210	Allocations de retour à l'emploi	OUI
64148800	Diverses autres charges connexes	OUI
64714000	Congés de longue durée	OUI

- Saisie du détail des clés de répartition
 - Saisie identique au niveau poste, contrat et agent
 - Une clé de répartition se compose d'une imputation financière, d'une quotité et d'une période d'imputation.
 - La période d'imputation est définie sur des mois de paye complet.
 - La quotité de répartition sera exprimée en pourcentage ou en nombre d'heures.
 - Ordre de saisie spécifique pour appliquer les règles de dérivations
 - La saisie du centre de coûts et de la destination est obligatoire

- Ecran de saisie du détail des clés de répartition

Période

Début : Fin :

Clé de répartition financière

Opération :

Centre de coût :

Destination :

Fonds :

Quotité saisie : en %

en nombre d'heures

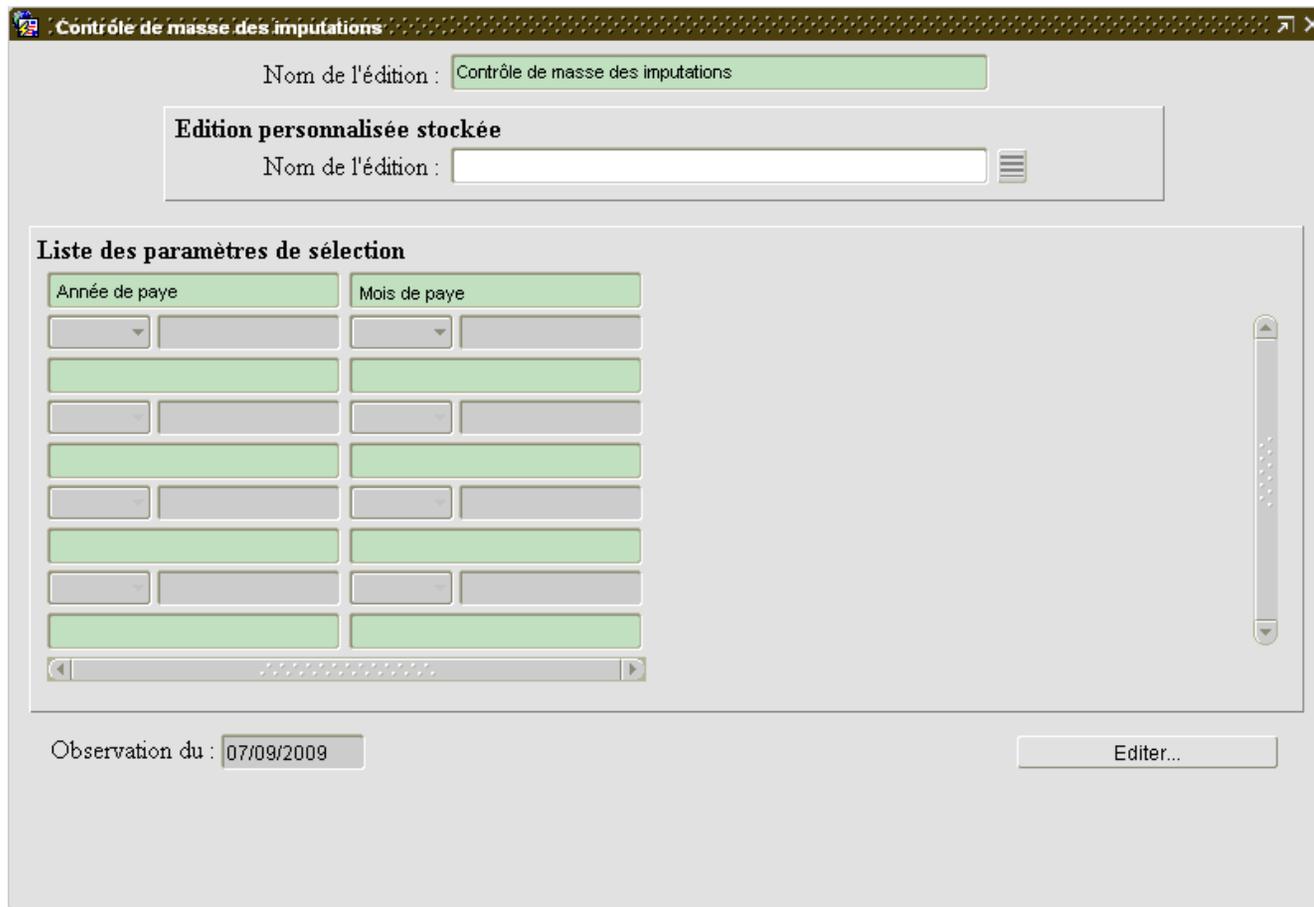
Quotité calculée en % :

Règles des centres de coût et destinations dérivées

- Contrôle de masse

- Menu « Outils/Contrôle des données »
- Vérifie pour une période de paye donnée :
 - Les agents n'ayant pas de n° INSEE
 - Les postes occupés sans clés d'imputation
 - Les clés saisies au niveau contrat
 - si l'agent n'occupe pas de poste alors une imputation financière doit être saisie au niveau du contrat
 - Si l'agent occupe un poste, il ne doit pas y avoir d'imputation financière saisie au niveau du contrat
 - la validité des clés d'imputation
- Compte rendu : Génération d'un fichier plat de type .CSV exploitable avec un outil bureautique

- Ecran de lancement du contrôle de masse



Contrôle de masse des imputations

Nom de l'édition : Contrôle de masse des imputations

Edition personnalisée stockée

Nom de l'édition :

Liste des paramètres de sélection

Année de paye	Mois de paye
▼	▼
▼	▼
▼	▼
▼	▼

Observation du : 07/09/2009

Editer...

- Paramétrage des données SIFAC dans l'outil de déversement

- Menu « Outil/Paye/Déversement en GFC »
- Permet au gestionnaire de définir pour un établissement de paye les informations relatives au :
 - périmètre analytique,
 - fournisseur générique,
 - centre de cout unique (*),
 - destination unique (*).

(*) Le centre de coût unique et la destination unique sont utilisés dans le cas d'un déversement :

- Simplifié
- Détaillé « permissif » avec ventilation des dépenses par défaut sur ces éléments lorsque les clés n'ont pas été saisies pour l'agent

- Ecran de paramétrage des paramètres SIFAC

Etablissement paye :

Paramètres de GFC

Périmètre analytique :

Fournisseur générique :

Centre de coût unique :

Destination unique :

Règle des destinations dérivées

- Chargement des fichiers KX (Menu « Outil/Paye/Déversement en GFC »)

Liste des fichiers KX chargés

Mois de paye	Date de chargement

Chargement d'un nouveau fichier KX

Mois de paye : 1 2

Rappel : il faut au préalable avoir déposé le ou les fichier(s) à l'emplacement paramétré

- Génération des mouvements pour l'extraction du fichier SIFAC
 - Menu « Outil/Paye/Déversement en GFC »
 - L'écran permet :
 - De lancer la génération des mouvements,
 - De consulter le compte rendu de génération,
 - D'extraire le fichier de déversement en GFC

● Ecran de génération des mouvements

Mois de paye

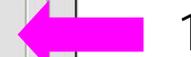
Mois de paye :

Génération des mouvements

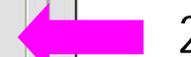
Date de génération :

Statut de la génération :

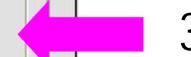
libellé de l'indicateur	valeur de l'indicateur
Montant rém. brutes pièce OH	2,451,895.23
Montant rém. brute pièce RH	517,458.65
Montant cot. patronales Pièces OH	2,451,895.23
Montant cot. patronales Pièces RH	517,458.65



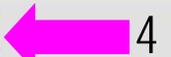
1



2



3



4

● Compte rendu de génération

- Date, statut de génération et indicateurs
- Liste des points de contrôles réalisés
- **Liste des erreurs bloquantes :**
 - Agent non identifié (N° INSEE non trouvé)
 - Clés d'imputation invalide
 - Clés d'imputation absentes (mode non permissif)
 - ...
- **Liste des alertes/avertissements (non bloquants) :**
 - Clés d'imputation absentes (mode non permissif)
 - Montant calculé pour le mouvement est nul
 - ...

● Maquette du compte rendu de génération

Compte-rendu de la Génération des dépenses de paye pour GFC		
Edition de travail		
A la date d'observation du : 05/08/2009		
Mois de paye : Juillet 2009		
Date de génération des mouvements: 04/08/2009		
STATUT de la Génération: Echec		
Récapitulatif des mouvements générés:		
Somme des montants de rémunérations brutes des pièces RH:		1 234 567 890,50
Somme des montants des cotisations patronales des pièces RH:		283 350 614,87
Somme des montants de rémunérations brutes des pièces OH:		465 382,31
Somme des montants des cotisations patronales des pièces OH:		97 856,24
Edition du : 05/08/2009		
Liste des points de contrôles		
Désignation	Description	
ANI - Agent Non Identifié	Le n° d'INSEE présent dans le fichier KX n'est pas présent dans Harpège	
CAI - Clé niveau Agent Invalide	Les clés de répartition financière saisies au niveau agent ne sont pas valides par rapport au référentiel GFC	
CPI - Clé niveau Poste Invalide	Les clés de répartition financière saisies au niveau poste ne sont pas valides par rapport au référentiel GFC	
CCI - Clé niveau Contrat Invalide	Les clés de répartition financière saisies au niveau contrat ne sont pas valides par rapport au référentiel GFC	
CPM - Clé niveau Poste Manquante	L'agent occupe un poste pour lequel aucune clé de répartition n'est définie pour le mois de paye sélectionné	
CCM - Clé niveau Contrat Manquante	L'agent possède un contrat pour lequel aucune clé de répartition n'est définie pour le mois de paye sélectionné	
ASP - Agent Sans Poste / contrat	Agent Sans occupation de Poste ni contrat sur la période ou sans imputation financière trouvée sur le dernier poste/contrat.	
ADP - Agent avec paye Déversée sur dernier Poste / contrat	La paye de l'Agent a été déversée selon l'imputation de la Dernière occupation du Poste ou du dernier contrat trouvé	
Erreurs bloquantes		
Civilité Nom Prénom	N°INSEE	N° dossier Agent
Point de contrôle	Informations spécifiques	
ANI - Agent Non Identifié	2 75 76 78 007 376	
ANI - Agent Non Identifié	1 80 52 34 678 659	
MME DUPONT Fabienne	2 48 08 08 597 200	31179
CPI - Clé niveau Poste	Poste : 2333 Nature du budget : B.dotation Categ Emploi : SGU-Secrét. Gén. Univ Centre de costs : GH345	
CPI - Clé niveau Poste	Poste : 2333 Nature du budget : B.dotation Categ Emploi : SGU-Secrét. Gén. Univ Fonds : 2IRU8	
M. DURANT Olivier	1 47 04 69 598 600	31182
CPM - Clé niveau Poste Manquante	Poste : 456 Nature du budget : B. Etat délég. Categ Emploi : SGU-Secrét. Gén. Univ	
MME HUGO Henriette	2 38 16 63 688 800	63230
ASP - Agent Sans Poste / contrat		

Date, statut de génération et indicateurs

Liste des points de contrôles réalisés

Liste des erreurs bloquantes

- Consultation de l'historique des extractions
 - Menu « Outil/Paye/Déversement en GFC »

1

Liste des extractions

Mois de paye	Date de génération mvt	Statut de génération	Date d'extraction
Avril 2008	19/01/2009	Succès avec avertissements	19/01/2009
Mars 2008	19/01/2009	Succès avec avertissements	19/01/2009
Février 2008	19/01/2009	Succès avec avertissements	19/01/2009

Détail de l'extraction

Libellé de l'indicateur	Valeur de l'indicateur	
Somme des montants de rémunérations brutes des pièces RH	60 352,75	Editer le CR de génération
Somme des montants des cotisations patronales des pièces RH	33 601,35	
Somme des montants de rémunérations brutes des pièces OH	-276,22	
Somme des montants des cotisations patronales des pièces OH	-225,34	

Demande d'extraction SIFAC...

2

- **ZSIFACFITR_PAIE**

Menu de Gestion de l'Interface de Paie

①

Mise à jour table Codes Collectivités

②

~~Mise à jour table Organismes Sociaux~~

③

Automate de récupération fichier Paie

④

Intégration dans SIFAC

⑤

Etat des besoins en disponibles

⑥

Synthèse Dossiers Batch Input

⑦

Affichage Table Suivi Flux Paie

⑧

Affichage log erreurs

- Etape 1 :

- ③  Récupération des fichiers **INTEGPAIE*.csv** sur le serveur Harpège

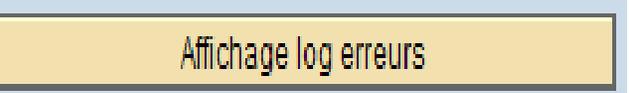
- Etape 2 :

- ④  Préparation de la création des pièces budgétaires, comptables et analytiques à partir du fichier récupéré ci-dessus

- Etape 3 :

- ③ **Etat des besoins en disponibles** Etat permettant d'analyser les besoins en disponible pour intégrer la paie du mois traité et de contrôler manuellement les disponibles des Centres financiers et Programmes de financement concernés par la paie

- Etape 4 :

- ⑦  Création des pièces et lancement des contrôles de disponibles budgétaires. Un clic sur ce bouton lance **SM35**.
- ⑧  Visualisation des différents fichiers PAF récupérés et leur stade de traitement.
- ⑨  Affichage la log des messages d'erreur des dossiers batch input. Un clic sur ce bouton lance **ZSIFACFITR_ANA_PAIE**.

- Etape 1 : Récupération des fichiers **INTEGPAIE*.csv** sur le serveur Harpège
 - Transfert du fichier INTEGPAIE*.csv du serveur Harpège vers le serveur Sifac
 - Renommage du fichier INTEGPAIE*.csv en INTEGPAIE*.old sur le serveur Harpège
 - Création d'un enregistrement dans la table de suivi des flux de paie
 - Nom de l'application : **PAF**
 - Nom du fichier INTEGPAIE*.csv
 - Code établissement KX
 - Type de demi_flux : **RECEP**
 - Date et heure de la réception
 - Statut du traitement : **OK** si récupération sans anomalie ou **KO** si anomalies

- Etape 2 : Préparation de la création des pièces budgétaires, comptables et analytiques à partir de fichier de raccordement **INTEGPAIE*.csv**
 - Contrôles de données fournies et leur validité : Centre de coût, Domaine fonctionnel, Compte général, eOTP, Fonds
 - Mise à jour du fichier INTEGPAIE*.csv pour alimentation des données nécessaires à la création des pièces
 - Mise à jour du fichier dans la table de suivi des flux de paie
 - Type de demi_flux : **INTEG**
 - Date et heure de l'intégration
 - Statut du traitement : **OK** si récupération sans anomalie
ou **KO** si anomalies

- Etape 3 : Préparation de la création des pièces budgétaires, comptables et analytiques à partir de fichier de raccordement

INTEGPAIE*.csv

Erreurs et solutions associées : cf. SIFAC-MOP-PAIE-Interface-Paie-SIFAC-V1.11.DOC (Annexe 2)

Message d'erreur	Type Erreur	Analyse ou Solution
Il n'existe pas de PFI pour l'EOTP <code_eOTP>		Les eOTP indiqués ont été créés mais il n'existe pas de programme de financement correspondant (Vérifier son existence et ses dates de validité dans la transaction FMMEASURE) ou le nb de caractères communs entre eOTP et Prog. Financement n'est pas correct (Vérifier dans la table des codes collectivités ZSIFACFITA_COLL)
Le centre de profit de l'EOTP <code_eOTP> est différent de celui du CC <Centre_Cout>		Les eOTP indiqués n'ont pas un Centre responsable renseigné dans la fiche eOTP. Le programme contrôle le Centre de Profit de l'eOTP et celui du CC correspondant au lien UB/CR Astre du fichier impagt*.csv ==> il faut donc corriger l'incohérence entre de CP de l'eOTP et celui du CC
Le centre responsable de l'EOTP <code_eOTP> est différent du CC <Centre_Cout>		Les eOTP indiqués doivent avoir un Centre responsable renseigné dans la fiche eOTP. Ce centre responsable est différent de CC correspondant au lien UB/CR Astre du fichier impagt*.csv ==> il faut donc corriger le Centre Responsable de l'EOTP en y indiquant le CC

.../...

- Etape 3 : A l'issue de l'intégration, il faut analyser les besoins en disponibles pour créer les pièces puis vérifier les crédits disponibles
 - Analyse des besoins :
 - Soit par Centre financier
 - Soit par Programme de financement

 - Vérification des crédits disponibles **FMAVCR01**
 - Sur le Centre financier
 - Sur le Programme de financement
 - ➔ Transfert de crédits à effectuer si nécessaire

- Etape 4 : Exécution du Batch Input et Consultation des anomalies rencontrées

A partir du fichier INTEGPAIE*.csv, création des pièces avec mise en œuvre des contrôles identiques à une saisie utilisateur

- Prise en charge des **rémunérations brutes des agents** pour le fournisseur Paie-à-façon et une même adresse budgétaire (RH si >0 et OH si <0)
- Prise en charge des **cotisations patronales** pour le fournisseur Paie-à-façon et une même adresse budgétaire (RH si >0 et OH si <0)

- Etape 4 : Exécution du Batch Input et Consultation des anomalies rencontrées

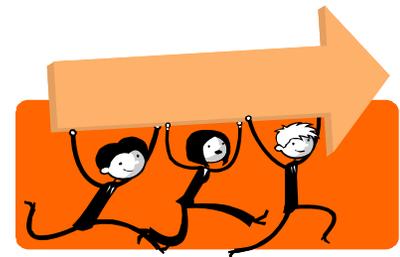
Erreurs et solutions associées : cf. SIFAC-MOP-PAIE-Interface-Paie-SIFAC-V1.11.DOC (Annexe 2)

Message d'erreur	Type Erreur	Analyse ou Solution
"Ecriture sur compte général" non autorisé (OTP <code OTP>)	BLQ	En fait, l'eOTP n'est pas au statut LANC
Budget annuel dépassé de <montant> EUR (Contrôle enveloppe CR) pour postes de pièce <poste>	BLQ	Consulter le budget pour vérifier le disponible : Transactions FMKFR01 ou FMAVCR01
Budget annuel dépassé de <montant> EUR (Contrôle enveloppe CR) pr plusieurs postes de pièce à partir de <poste>	BLQ	Consulter le budget pour vérifier le disponible : Transactions FMKFR01 ou FMAVCR01

.../...

L'elt d'OTP <code eOTP> n'est pas un elt d'imputation		Dans la fiche eOTP le code opérationnel "Elt imputation" n'est pas coché
Pièce 30000008 comptabilisée dans société Z100		Pièce RH
Pièce 314 comptabilisée dans société Z100		Pièce HZ

- Introduction
- Interface Harpège-Sifac :
 - Fonctionnement,
 - Pré-requis,
 - Contrôles pré intégration (Harpège-Sifac)
- Interface
- Contrôles fonctionnels post intégration (Sifac)
- Conclusion



- Les pièces créées sont déjà prises en charge
- Ces pièces n'apparaissent pas dans la liste des pièces de dépenses (**SIFACFITR_LIST_DEP**)



Rejet des pièces issues de la paie impossible

En cas d'anomalies → saisir des pièces HA pour corriger le flux de paie

- L'analyse du solde des tiers s'effectue via **FBL1N** avec les critères suivants :
 - Types de pièce (sélections complémentaires) OH, RH
 - Référence de la pièce (PAF/JJMMMAAAA)
 - Sous-total par type de pièce et société

Exemple de résultat obtenu

Liste des postes individuels fournisseurs

Balance Fournisseur
 Fournisseur -PAF
 Société *
 Nom PAF DIVERS AGENTS 844
 Localité montpellier

St	Sté	Comp	Cpte gén.	Affectation	Type pce	Date pièce	Date cpt.	N° pièce	C	Ec	Mtant en DI	Dev. I	D. pmt/Pay.	Pce rapp.	Référence	Texte
*	Z100	PAF...	47281000		OH						1,780.63	EUR			PAF/25012009	
**	Z100	PAF...	47281000		OH						1,780.63	EUR				
*	Z100	PAF...	47281000		RH						6,220,849.68-	EUR			PAF/25012009	
**	Z100	PAF...	47281000		RH						6,220,849.68-	EUR				
***	Z100	PAF...	47281000								6,219,069.05-	EUR				
****	Z100	PAF...									6,219,069.05-	EUR				
*****	Z100										6,219,069.05-	EUR				
*	Z201	PAF...	47281000		OH						34.63	EUR			PAF/25012009	
**	Z201	PAF...	47281000		OH						34.63	EUR				
*	Z201	PAF...	47281000		RH						189.68-	EUR			PAF/25012009	
**	Z201	PAF...	47281000		RH						189.68-	EUR				
***	Z201	PAF...	47281000								155.05-	EUR				
****	Z201	PAF...									155.05-	EUR				
*****	Z201										155.05-	EUR				
*****											6,219,224.10-	EUR				

- Emargement du tiers Paie-à-façon via **F-44**
(Rapprochement fournisseur)

→ les écritures inter-sociétés sont générées automatiquement lors de l'emargement

Exemple de Pièce simuler

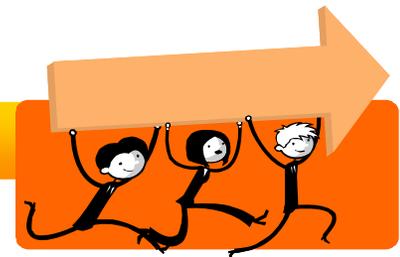
Rapprocher fournisseur Afficher Synthèse

Postes en devise pièce

CC	D.A.	Cpte	Sté	Montant EUR	Mont. TVA
001	39V	0001 PAF	PAF DIVERS AGE Z100	1,780.63-	
002	29X	0001 PAF	PAF DIVERS AGE Z100	6,220,849.68	
003	37	0003 PAF	PAF DIVERS AGE Z100	6,219,224.10-	
004	39V	0003 PAF	PAF DIVERS AGE Z201	34.63-	
005	29X	0003 PAF	PAF DIVERS AGE Z201	189.68	
006	40	0018530000	Op tres inter- Z100	155.05	
007	50	0018510000	Op tres inter- Z201	155.05-	
D 6,221,194.41				C 6,221,194.41	0.00 * 7 Postes

Autres postes de la pièce

- Introduction
- Interface Harpège-Sifac :
 - Fonctionnement,
 - Pré-requis,
 - Contrôles pré intégration (Harpège-Sifac)
- Interface
- Contrôles fonctionnels post intégration (Sifac)
- Conclusion



Il est **impératif** de :

- **Respecter** et suivre les pré-requis technico-fonctionnels
- **Collaborer** étroitement entre les différents acteurs :
 - Service RH-Paie
 - Service Financier
 - Agence Comptable
 - Service Informatique de gestion
- **Prendre en compte** les contraintes respectives (RH/GFC)



Cette présentation reprend une partie des documents disponibles sur l'espace-sifac :

<https://espace-sifac.amue.fr/>

Répertoire :

Documentation

SIFAC/01_Fonctionnel/10_Interfaces/01_Paie/02_Documentation_utilisateurs

- SIFAC-MOP-PAIE-Interface-Paie-SIFAC-V1.11.doc